



Fondation pour la Mémoire de la Déportation

A.F.M.D. 22

5 rue Abbé Pierre – 22400 LAMBALLE

Association culturelle (Loi du 1^{er} juillet 1901)
J.O.A. n° 1336 du 7/2/96

Présidente : Éliane-Claire POULMARC'H-LEFÈVRE

Trésorier : Yves DONJON

Secrétaire : Jimmy TUAL

Bulletin semestriel n°8 - 2020

Directrice de la publication : Éliane-Claire POULMARC'H-LEFÈVRE

Rédacteur en chef : Jimmy TUAL

**"Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter
une meilleure année 2021 :**

" nous sèmerons encore les graines de la mémoire et de la vigilance".

Éliane-Claire POULMARC'H-LEFÈVRE

Chers adhérents,

Comme pour toutes les associations, les activités de l'AFMD 22 ont été fortement impactées depuis le premier confinement de mars. Nous avons tout de même essayé de relayer ce qui a pu être fait dans ce bulletin.

La situation sanitaire a profondément bouleversé notre pays. Il a aussi révélé plus que jamais l'importance de rester unis autour des valeurs fondamentales de liberté, égalité, fraternité, laïcité et de justice. De nouveaux ignobles attentats terroristes se sont produits notamment l'assassinat de l'enseignant Samuel PATY. Nous savons tous à quel point l'Histoire et le travail de mémoire sont importants et ne pouvons qu'apporter tout notre soutien aux enseignants en cette dure période.

Nous espérons vous revoir prochainement.

Bonne lecture.

Le bureau.

Hommage à Annick PRIGENT

C'est avec un profond chagrin que nous avons appris le décès de l'ancienne Déportée Résistante Annick Prigent survenu le 9 mai 2020. Elle était la dernière Déportée du secteur de Lamballe.

Annick est née le 5 mars 1922 à Plestan. Sa famille habite à La Hautière à Plestan puis s'installe en 1928 La Déhanne à Maroué. Mariée en juillet 1942 avec Henri Clément, Annick vient s'installer à Saint-Glen où la famille Clément tient un café-boucherie.

Le 8 mars 1943, un bombardier américain s'écrase à Plouguenast. Dix aviateurs sont à bord. Le pilote Otto Buddenbaum donne l'ordre d'évacuer l'appareil. Neuf aviateurs atterrissent entre Meslin et Plouguenast. Otto Buddenbaum saute au dernier moment pour éviter le crash sur une zone habitée. Mais son parachute n'a pas le temps de se déployer et il décède à Avaleuc à Plémy. Son sacrifice a été commémoré par les communes de Plémy et Plouguenast le 6 juin 2015 en lien avec l'ABSA et l'AFMD 22, en présence de membres de sa famille.

Henri et Annick Clément sont venus en aide à l'aviateur Sylvester Horstmann retrouvé au Bois au Bé à Trébry. Une chaîne de solidarité permet de le transférer à Rennes auprès du Réseau d'évasion Ker. Hélas, la police allemande démantèle le réseau et arrête l'aviateur. Dix personnes dont Henri et Annick sont arrêtées en avril-mai sur Saint-Glen, Penguily et Lamballe puis déportées "*Nuit et Brouillard*". Annick passe par les prisons de Rennes et Fresnes puis est déportée aux prisons de Cologne, Aix-la-Chapelle, au camp de Flussbach et à la prison de Breslau. En octobre 1944, elle est transférée au camp de concentration de Ravensbrück (matricule n°78.200). Début mars 1945, elle est envoyée au camp de Mauthausen (matricule n°1.433). Elle est libérée le 22 avril 1945 grâce à l'intervention de la croix-rouge et rapatriée via Annecy le 25 avril.

Son retour à Lamballe a lieu le 1er mai à la gare avec Marie Rouxel-Bertin. Annick apprend hélas fin mai le décès de son premier mari Henri Clément. La vie reprendra malgré tout auprès de Toussaint Prigent avec un nouveau mariage en octobre 1946. Le couple s'occupe pendant des années d'un restaurant à Saint-Glen avant de venir s'installer à la retraite à Lamballe.

Annick a été très impliquée dans les amicales de Déportés (FNDIRP) et a beaucoup témoigné auprès des scolaires. Elle fut un soutien indéfectible de l'AFMD 22. Elle a reçu de nombreuses distinctions : Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939-1945, Médaille des Déportés, Medal of Freedom, Médaille du Combattant Volontaire, Médaille du Combattant Volontaire de la Résistance, Titre de Déportée Résistante.

Elle avait été particulièrement présente à nos côtés pour les commémoration des 70 ans de la Libération en 2014 à Lamballe. Sur la photographie ci-contre, elle se trouve en compagnie du consul américain et de Marie-José CHOMBART DE LAUWE.



Des obsèques solennelles ont été organisées le 12 mai à l'église Saint-Martin à Lamballe en présence de la famille, des officiels, de porte-drapeaux et des membres de l'AFMD 22. Annick repose au cimetière de Saint-Glen.

Un hommage public était envisagé lorsque les conditions sanitaires le permettraient. La municipalité a finalement renommée la salle des associations de Maroué en salle Annick PRIGENT. L'inauguration a eu lieu le 4 juillet en présence d'une assistance nombreuse et émue. Plusieurs prises de parole ont rappelé son parcours exceptionnel. Merci pour tout Annick !



La plaque commémorative comporte une erreur qui sera corrigée : Annick a grandi à Maroué mais est née à Plestan.

Hommage à Sébastien VEIDT

Le 9 octobre, nous avons appris avec une grande tristesse le décès de Sébastien VEIDT à l'âge de 48 ans. Gendarme de profession et de vocation, Sébastien avait aidé l'AFMD 22 à de multiples reprises pour la logistique, les transports, la préparation des expositions, le prêt d'objets... Cela n'était qu'une partie de ses nombreux engagements associatifs. Nous adressons nos sincères condoléances à la famille. Sébastien était le gendre de notre présidente départementale. Il venait d'avoir 48 ans. Tu nous manques Sébastien.



Recherche de témoignages

Nous relayons un message d'Isabelle Le Boulanger, historienne et auteure notamment de l'ouvrage *Bretonnes et résistantes* qui prépare actuellement une nouvelle publication. Pour cela, elle commence à collecter des témoignages d'enfants de déportés. Il s'agit tout simplement de lui confier des souvenirs d'enfance et de jeunesse relatifs à un parent déporté. Il n'y a aucun travail préparatoire à effectuer. Le parent peut être revenu ou non des camps. Chaque entretien dure environ 1h30 à 2h. Si vous êtes intéressés pour témoigner et pour la rencontrer, voici l'adresse mail d'Isabelle Le Boulanger : isa.leboulanger@hotmail.com

Projections dans les établissements scolaires

L'AFMD 22 a organisé fin 2019-début 2020 la projection d'un documentaire sur le Réseau Shelburn et ses origines (Georges France 31, la bande à Sidonie, Oak Tree) réalisé par Émile CHAPRON. Il a notamment rencontré Guiguite, dernier témoin de Plouha qui a hébergé les agents canadiens Labrosse et Dumais. Il a également bénéficié des apports de l'historien Claude BENECH qui vient de publier le 22 octobre un ouvrage très complet sur Shelburn : *L'incroyable histoire du réseau Shelburn*. Des projections auprès des scolaires ont eu lieu les 16 et 17 décembre à la salle du cap à Plérin (300 personnes), le 10 janvier à la salle Sainte-Anne à Lannion et Paimpol.

Journée nationale de la Déportation

Le dimanche 26 avril, Éliane-Claire POULMARC'H-LEFÈVRE a représenté l'A.F.M.D. 22 à la cérémonie de Lamballe pour la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation. En raison des circonstances sanitaires, la cérémonie n'était pas publique.



Concours National de la Résistance et de la Déportation

Le sujet 2020 du Concours National de la Résistance et de la Déportation **1940 Entrer en Résistance – Comprendre, refuser, résister** a été exceptionnellement prolongé en 2021 du fait de la crise sanitaire. Les épreuves écrites ont été annulées pour 2020. Les productions collectives 2020 pouvaient être déposées jusqu'au fin juin à l'inspection académique. Aucune réunion du jury académique n'a pu être réalisée pour l'instant.

Dons

Merci à nos généreux donateurs qui ont renouvelé leur donation pour 2020 :

- Leclerc Plérin : 500 euros.
- Commune de Plérin : 110 euros.

Assemblée annuelle

Les circonstances sanitaires ont empêché l'organisation d'une assemblée annuelle de la DT22. Nous espérons que cela sera possible au printemps 2021.

Concernant nos finances, les circonstances ont permis des économies et nous ne sommes pas en déficit pour l'année 2020. On peut toujours encourager les citoyens à procéder à des dons. Rappelons que nos associations sont reconnues d'utilité publique. Les dons sont donc déductibles à 66%.

Poursuite des recherches sur les Déportés

Les recherches sur les Déportés liés à notre département se poursuivent. Une seule visite a pu être réalisée au *Service Historique de la Défense* à Caen, en octobre. Les visites chez les familles ont été plus rares également.

Le parcours de Maurice BESNARD a cependant pu être creusé grâce à des échanges avec son fils Daniel que nous remercions pour son accueil chaleureux.

Maurice Francis André BESNARD naît le 21 novembre 1919 à Dol-de-Bretagne (35). Il est le fils aîné de François BESNARD (1885-1958) et de Marie LE GAC (1895-1943) mariés le 4 juillet 1919 à Rennes. Il a plusieurs frères et sœurs : Maria (1922-2001), Francis (1924-1965) et Georges (1927-1990). La famille est modeste et la vie plutôt difficile. Maurice BESNARD en tire une force faite de détermination et de volonté de s'en sortir.



Engagé volontaire pour trois ans le 23 mars 1939 à Brest, matricule 997B39, il embarque le 27 mai sur le sous-marin *Centaure*. Il résume son parcours en 1953 : *"Je me suis trouvé hospitalisé à Brest lors de l'arrivée des Allemands en juin 1940".* Il y est capturé le 19 juin 1940 et transféré au *Frontstalag 134* de Saint-Brieuc. Il continue : *"Ensuite de courts séjours dans des hôpitaux annexes à S[ain]t-Brieuc [École Normale], puis j'ai été conduit au camp de prisonniers des Mines de Trémuson près de S[ain]t-Brieuc d'où je suis parti en convoi vers l'Allemagne en janvier 1941. Arrivé à Hemer (Westphalie) [Stalag XII-A], Stalag VI-A quelques jours plus tard et immatriculé sous le n°915, j'ai été envoyé en Kommando Lippstadt. Vers fin novembre 1941, j'ai été rappelé au Stalag et renvoyé vers la France le 3 décembre 1941 avec un convoi de marins rapatriés. Après un bref séjour à Montluçon (03)"* où il arrive le 6 décembre *"puis à Toulon (83), j'ai été démobilisé et [je suis] rentré à S[ain]t-Brieuc au domicile de mes parents 5 rue du parc en février 1942"*. Il est blessé à un pied et souffre du manque de soins.

En 1944, il est domicilié 5 rue du parc à Saint-Brieuc. Il travaille aux établissements *Lecoq* rue Houvenagle en tant qu'ajusteur-mécanicien. Il intègre le *Front National de lutte pour l'indépendance de la France* (F.N.) et les *Francs-tireurs et partisans français* (F.T.P.F.) briochins en janvier-février 1944, deux organisations liées au parti communiste. Il se brise les dents en s'en servant pour écraser un crayon détonateur lors du plasticage d'un pylône à Rohannech'h.

Le jeudi 4 mai 1944, il fait partie d'une équipe de Résistants montée par Louis LE BIGAIGNON (*P'tit Louis*) pour libérer Joseph GUILLOU et Théodore LAGADEC dit *Max*, deux Résistants F.T.P.F. blessés et soignés à l'hôpital des capucins à Saint-Brieuc. Ils ont été condamnés à mort par les autorités allemandes et doivent être prochainement fusillés. L'évasion réussit mais Maurice BESNARD est hélas arrêté par des policiers français lors de l'opération.

Dans un autre document non daté et rédigé après la guerre, il relate son arrestation : *"Opération réussie... Les blessés sont emmenés direction maquis (S[ain]t-Nicolas-du-Pélem ai-je su par la suite ... ?). Je dois quitter mon poste. Révolver en poche, j'ouvre la porte et deux pistolets se braquent vers moi. On me pousse. Puis des policiers en français en tenue me prennent en charge direction commissariat où je suis – étant très bien encadré – interrogé (...). Je résiste et invente des "noms". [Je] suis mis au violon où un policier, M. Guigour vient "voir", discrètement me semble-t-il... Craignant les suites". Malgré les risques, P'tit Louis et Pierre LE GORREC tentent de libérer leur camarade. Ils font irruption au commissariat, enferment tout le monde dans une pièce et demandent la libération de Maurice BESNARD. Mais il est trop tard. Il a été livré une heure plus tôt à la Sipo-SD.*

Maurice subit les tortures au siège départemental de la Sipo-SD situé au 5 boulevard Lamartine : *"Menotté, barre sous les genoux, nerf de bœuf. Une, deux fois... La baignoire... un nommé Elope ("français") me tenait les pieds liés hors de la baignoire pendant que Rudolph me plongeait la tête sous l'eau. À la nuit, prison de Saint-Brieuc, menottes derrière le dos, poussé en cellule où quatre occupants (fusillés le 6 mai [19]44 à Ploufragan) me font manger. [Le] lendemain, changement de cellule où "Henri", l'un des détenus (Nous étions quatre) mis en confiance vu mon état me desserre les menottes".*

En 1989, il résume son parcours : *"Remis à la Gestapo, j'ai connu le nerf de boeuf et la baignoire, ensuite prison de S[ain]t-Brieuc et camp Marguerit[t]e à Rennes". Il quitte le quartier allemand de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc le 18 mai 1944. Il est déporté dans le « convoi de Langeais » formé des deux derniers convois partis de la région rennaise les 2 et 3 août. Il s'évade le 6 août 1944. Dans un document non daté, il écrit : "train à l'arrêt près de Tours (voie coupée ?). Soudain, les avions. Le Pouleff (colonel de Brest) : "À plat ventre !". Premier passage. Et aussitôt : "Dehors !". Pieds nus, en slip, on s'organise à quatre, Loire passée... Contact avec le maquis...". Maurice BESNARD est intégré à la 4^e Cie à Loches (37) avec laquelle il participe aux opérations de la Libération. Caserné ensuite au 32^e Régiment d'Infanterie à Tours, il demande à rentrer chez lui le 21 septembre 1944. En janvier 1945, il est rappelé dans la Marine pour effectuer neuf mois supplémentaires. Il reprend ensuite son travail au garage Janvier boulevard Clémenceau et se marie en 1946. Il poursuit son engagement politique au *Parti Communiste Français*.*

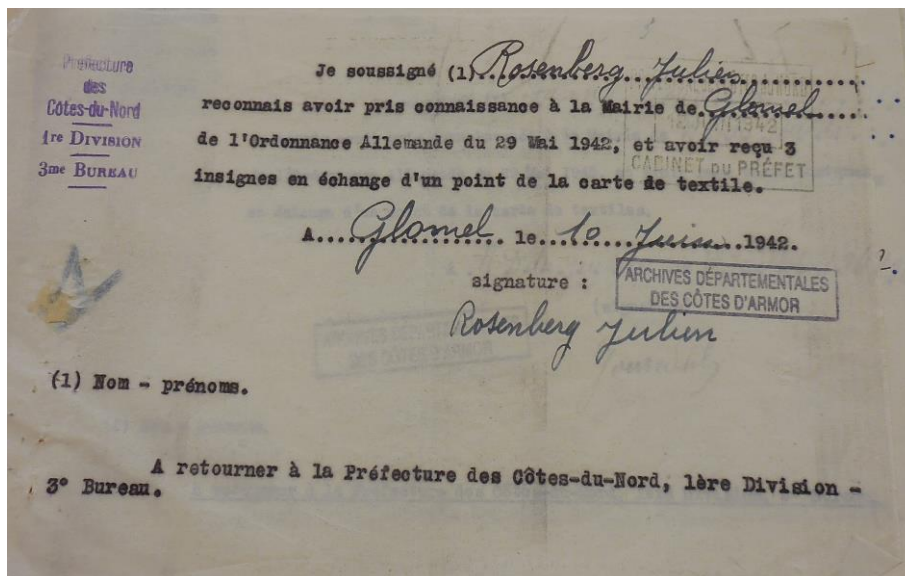
Pensionné à 65% puis 100% avec sept infirmités (en 1990), Maurice BESNARD obtient la *Croix de Guerre 1939-1945* avec étoile de bronze et Citation à l'Ordre du Régiment n°248 du 8 janvier 1946 (*"A adhéré au F.N. comme F.T.P.F. au début de 1944. Sous les ordres du chef de secteur, a participé à de nombreux sabotages : voies ferrées départementales, pylônes électriques haute tension, mises hors d'état de machines outils, enlèvement de deux F.T.P.F. de l'hôpital. Arrêté à la suite de cet enlèvement, s'évada à Langeais lors de son transfert en Allemagne. Entré au maquis de Loches, a participé à la libération de cette région avec la 32^e D.I."*), la *Croix du Combattant Volontaire de la Résistance* n°33.940 du 29 septembre 1961, la *Médaille des Évadés* n°24.402/5 du 23 décembre 1961, la *Médaille Militaire* 120229MR64. Il obtient le Titre d'*Interné Résistant*. Il est décédé le 11 juillet 1993 et repose au cimetière Saint-Michel à Saint-Brieuc.

Deux Justes parmi les nations honorées à Rostrenen

La commune de Rostrenen a été durement touchée par les drames de l'Occupation. Elle accueille également la mémoire de deux des onze *Justes parmi les nations* de notre département (avec Dinan, Jugon-les-Lacs, Gausson, Saint-Brieuc et Trémel). Rappelons que le titre de *Juste parmi les nations* est décerné par l'institut Yad Vashem à des personnes qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs. C'est le cas de Césarine ROSEMBERG et de Francine GIROT qui ont hébergé les jumelles ROZEMBAUM de 1943 à 1945. Voici le résumé de cette histoire.



Julien ROSEMBERG naît en 1901 à Paris. Il rencontre Maria Césarine LE FLOC'H (prénom d'usage Césarine) (1911-1991) originaire de Glomel et venue travailler dans la capitale. Ils sont tous les deux chapeliers dans le marais et se marient en 1934. En 1940, ils viennent se réfugier à Kermabjean à Glomel. C'est là que Julien ROSEMBERG est recensé comme Juif. Il reçoit trois étoiles jaunes le 10 juin 1942.



La réception des insignes de Julien ROSEMBERG à Glomel (Archives Départementales).

Le service départemental de la *Sipo-SD* (police allemande) lui reproche de dissimuler son étoile jaune. Il est arrêté le 18 décembre 1942 par la *Sipo-SD*. Il est dirigé sur le camp d'internement de Drancy (93) et déporté de la gare du Bourget par le convoi n°47 du 11 février 1943 à destination du centre de mise à mort d'Auschwitz II Birkenau. Il est assassiné par gazage à l'arrivée au camp, c'est-à-dire le 13 février, le jour de ses 42 ans.

Malgré les risques, son épouse Césarine vient en aide à une famille juive de leur voisinage parisien : les ROZENBAUM. Alors qu'elle se rend en train à Paris pour régler des affaires personnelles, elle découvre que les jumelles Liliane et Fryda nées en 1938 ont été recueillies par la concierge. Elle décide de les ramener à Rostrenen où elles deviennent Lili et Françoise.



Césarine est notamment aidée par une voisine qui prend Lili chez elle. Cette femme par ailleurs engagée dans la Résistance est Francine JÉGOU (1898-1977) mariée avec Auguste GIROT (1896-1944). Elle tient un café-tabac au 10 rue de la Marne et son époux travaille comme encaisseur à la compagnie d'électricité *Lebon*. Le café-tabac sert de boîte aux lettres pour la Résistance.



Ancien Combattant de 1914-1918, militant S.F.I.O., Auguste GIROT est arrêté le 28 février 1943, suite à une délation pour « *attitude anti-allemande* ». C'est un gendarme allemand accompagné par un gendarme français de la brigade de Rostrenen qui l'emmène. Interné à la prison de Saint-Brieuc puis à Compiègne, il est déporté au camp de Mauthausen en Autriche le 20 avril 1943, matricule n°28.097. Affecté au *Kommando* de Wiener-Neustadt puis à celui de Reld-Zipf codé *Schlier*, il est évacué malade le 7 février 1944 vers le camp central. Il est ensuite envoyé vers le château d'Hartheim à Alkoven, un centre d'euthanasie où il est assassiné dans la chambre à gaz.

Ces deux femmes courageuses ont ainsi tout fait pour sauver les deux enfants juives malgré leurs propres drames personnels. Elles peuvent compter sur la complicité active d'Anne LE GOFF, directrice de l'école où les fillettes sont scolarisées sur le nom de ROSES durant toute la durée de leur séjour.

Le 19 août 2014, Césarine ROSEMBERG et Francine GIROT sont reconnues *Justes parmi les nations* à titre posthume. Le 16 janvier 2016, les médailles des Justes sont officiellement remises à Rostrenen. Le 8 novembre 2019, la municipalité de Rostrenen a inauguré une esplanade des *Justes parmi les Nations* ainsi qu'un pupitre relatant le sauvetage des deux enfants ROZENBAUM. Un olivier a également été planté devant le plan d'eau.

Merci à Dominique BOURSE, petite-fille d'Auguste et Francine GIROT, pour les photographies et les documents.



La plaque de l'esplanade à Rostrenen.



Les enfants et les petites-filles d'Auguste et Francine GIROT devant le pupitre.